

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis DOSSIER PEDAGOGIQUE UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française (1) Libre confessionnel
- (1) Provincial et communal (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : Jean Steensels

Date et signature : le 12 juin 1996

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Dessin assisté par ordinateur en trois dimensions - complément.

CODE (3)	29 81 07 U L 1 F 1
----------	--------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de: (1) transition (1) qualification
- du degré: (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation: (3)

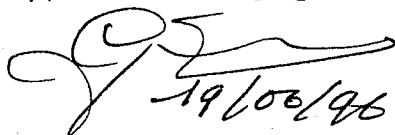
29 8107 U 21 F 1

11. Horaire de l'unité de formation:

Horaire minimum

1. <u>Dénomination des cours</u>	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	nombre de périodes (2)
Laboratoire de dessin assisté par ordinateur	CT	E	64 p
2. <u>Part d'autonomie</u>	xxxxxxx	P	16 p
		Total des périodes	80 p

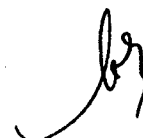
12. Réserve au service d'Inspection:

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]*Néant**AVIS FAVORABLE*


Gilbert SERVAIS
Inspecteur Enseignement
de Promotion Sociale
Rue de Noville, 44
1347 Fexhe-le-Haut-Clocher

b. Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogiqueACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière



A. COLLINET
INSP. COORD.

Date: 25 JUIN 1996

Signature

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, W - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR EN TROIS DIMENSIONS : COMPLEMENT

Annexe 1: finalités de l'UF

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de Promotion sociale, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités spécifiques:

Les finalités particulières de cette unité de formation sont d'amener l'étudiant à être capable de :

- créer des volumes et des solides;
- manipuler ces entités;
- les visualiser;
- les sortir sur imprimante et/ou table traçante, selon des échelles différentes.

DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR EN TROIS DIMENSIONS : COMPLEMENT

Annexe 2 : Capacités préalables requises.

Capacités à détenir:

L'étudiant sera capable de:

- créer et de modifier les représentations filaire et surfacique d'un objet;
- visualiser cet objet dans une position définie et de l'imprimer à l'aide d'une imprimante et/ou table traçante.

Ces capacités seront maîtrisées intégralement.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte, notamment, de la capacité de l'étudiant:

- d'utiliser les commandes adéquates;
- de réaliser le travail demandé dans un temps imparti.

Titre pouvant en tenir lieu:

Attestation de réussite de l'unité de formation "INITIATION AU DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR EN TROIS DIMENSIONS" de niveau ESS.

DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR EN TROIS DIMENSIONS : COMPLEMENT

Annexe 3: Recommandations particulières pour la constitution de groupes ou le regroupement.

Afin de garantir le niveau des études, les groupes ne comprendront pas plus de 2 élèves par poste de travail.

DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR EN TROIS DIMENSIONS : COMPLEMENT

Annexe 4: Programmes des cours.

LABORATOIRE DE DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR**Créer des surfaces maillées;****Manipuler et modifier des volumes par:**

- déplacement;
- redimensionnement;
- duplication;
- rotation
- des autres commandes disponibles.

Créer des solides par:

- extrusion;
- opérations booléennes;
- utilisation d'objets paramétrés;
- révolution;
- des autres commandes disponibles.

Manipuler et modifier les solides créés par:

- déplacement;
- redimensionnement;
- duplication;
- coupes;
- sections;
- miroir
- rotation
- des autres commandes disponibles.

Visualiser les surfaces et les solides créés, en arêtes vues et cachées;**Visualiser des volumes en arêtes vues et cachées;****Attribuer, lire, interpréter et modifier les caractéristiques physiques des solides;****Modéliser les volumes et les solides;****Sortir une ou plusieurs vues cotées des volumes et des solides, selon des échelles différentes, sur imprimante et/ou table traçante et envoyer vers un fichier d'impression.**

DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR EN TROIS DIMENSIONS : COMPLEMENT

Annexe 5: Fixation des capacités terminales.

A l'issue de l'apprentissage, l'étudiant sera capable, au départ d'un plan dimensionné et d'exigences déterminées, de:

- créer et de modifier un objet en trois dimensions;
- modéliser cet objet;
- le visualiser dans une position définie;
- l'imprimer à l'aide d'une imprimante et/ou table traçante.

Ces capacités seront maîtrisées intégralement.

Pour la détermination du degré de maîtrise il sera tenu compte, notamment, de la capacité de l'étudiant:

- d'utiliser les commandes adéquates;
- de réaliser le travail demandé dans un temps imparti.

DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR EN TROIS DIMENSIONS : COMPLEMENT

Annexe 6 : Profil du (des) chargé(s) de cours

Le chargé de cours sera un ENSEIGNANT ou un EXPERT.

L'enseignant, comme l'expert, devra, par son expérience professionnelle et personnelle, manifester les compétences requises en dessin assisté par ordinateur.

REGIME 1. - ANNEXE AU DOSSIER PEDAGOGIQUE -1996 / 1614 U

Concerne le réseau: **COMMUNAUTE FRANCAISE**
Responsable: **M. STEENSELS**
en date du : **12/06/96**
Ouverture au plus tôt: **19/08/96**

Intitulé de l'UF :

**DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR
EN TROIS DIMENSIONS - *Complément***

Niveau : **Enseignement Secondaire Supérieur de transition - ESSt**

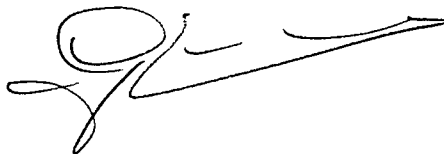
Périodes : **64 + 16 = 80 p**

Codification → **29.81.07.U.21.E1** 2=Industrie 9=Informatique industrielle 80=Outil informatique

Inspecteur: **110 - G. SERVAIS**

Ce dossier pédagogique est conforme à celui étudié et mis au point en commission de programme animée par moi-même, pour le réseau de la CF.

AVIS FAVORABLE



G. SERVAIS
Le 19 juin 1996